



Fontenay-aux-Roses, le 15 mars 2023

Communiqué de presse de l'intersyndicale IRSN

La disparition programmée de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) rejetée par l'Assemblée nationale

Aujourd'hui en fin d'après-midi, les députés ont examiné les articles 11 bis et 11 ter du projet de loi dit d'accélération du nucléaire, visant à intégrer l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dans l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Après un rejet sur le fil de plusieurs amendements groupés demandant la suppression de l'article 11 bis, un autre amendement a été adopté. Il stipule : *« la sécurité nucléaire repose sur une organisation duale composée de l'Autorité de sûreté nucléaire [...] et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire. Cette organisation garantit l'indépendance entre, d'une part, les activités de contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection [...] et, d'autre part, les missions d'expertise et de recherche de la sécurité nucléaire [...]. Les activités d'expertise et de recherche sont indissociables »*. En adoptant cet amendement, l'Assemblée nationale a non seulement rejeté le projet de fusion de l'IRSN et de l'ASN porté par le gouvernement, mais elle a également renforcé le système dual en l'inscrivant dans la loi.

Au nom de l'ensemble des personnels de l'IRSN, l'intersyndicale adresse aux députés sa reconnaissance la plus profonde. Vous avez su entendre nos appels répétés et mobiliser tous les arguments pour sauvegarder l'avenir du système dual composé de l'IRSN et de l'ASN, système qui contribue jour après jour à un haut niveau de sûreté, de sécurité nucléaire et de radioprotection en France. Vous avez également salué par votre vote le travail des salariés de l'IRSN et de l'ASN et préservé leur avenir, au sein de notre système national reconnu internationalement.

L'intersyndicale veut également rendre hommage à la magnifique mobilisation de tout le personnel de l'IRSN. En dehors des grèves nationales, nous n'avons vécu qu'une seule journée de grève en 20 ans d'existence. Nous en sommes à trois manifestations depuis l'annonce du projet le 8 février ! De multiples initiatives ont émergé : envoi de lettre aux parlementaires et au Président de la République, rédaction de bulletins d'information, présence sur les réseaux sociaux, rencontres avec des élus locaux, etc. Cette expression déterminée de notre attachement à notre mission au service de la sûreté, la sécurité et la radioprotection qui constitue un bien public a indéniablement été entendue par les députés.

A présent, le gouvernement doit respecter le vote de l'Assemblée nationale et prendre en compte les multiples alertes qui lui ont été adressées par différentes parties prenantes. Il lui appartient de ne pas faire plus de dégâts que son annonce en a déjà provoqués. L'intersyndicale reste vigilante aux orientations prises, le personnel étant plus que jamais déterminé et mobilisé pour que la sûreté nucléaire, la sécurité et la radioprotection ne soient pas les victimes d'une réforme précipitée et incomprise.

NON A LA DISPARITION DE L'IRSN !

Contacts :

CFDT : François Jeffroy - 06.88.68.38.23

CFE-CGC : Luc Codron – 06.73.34.55.33

CGT : Philippe Bourachot – 06.84.56.66.23